CRISTAL_UNION
C'est ensemble que nous avançons.

MAURITIUS SUGAR SYNDICATE

Communiqué de presse

Visite officielle du Président de la République française à l'île Maurice

Cristal Union renouvelle son partenariat stratégique avec le Mauritius Sugar Syndicate

Ce partenariat pluriannuel garantit aux sucres mauriciens de haute qualité un accès préférentiel au marché européen

Maurice, le 20 novembre 2025 – À l'occasion de la visite officielle du président français Emmanuel Macron à Maurice, le groupe sucrier français Cristal Union et sa filiale commerciale Cristalco annoncent la reconduction du partenariat avec le Syndicat des sucres mauriciens pour 3 années supplémentaires.

L'accord a été signé ce jour par Xavier Astolfi, Directeur général de Cristal Union, et Devesh Dukhira, CEO du Mauritius Sugar Syndicate (MSS).

Par ce partenariat, Cristalco, filiale commerciale de Cristal Union, commercialisera en exclusivité le sucre de canne blanc et les sucres spéciaux durables et de haute qualité provenant de l'Ile Maurice, en France, Espagne et Italie notamment.

Au-delà du simple accord commercial, Cristal Union et Cristalco travaillent en étroite collaboration avec l'ensemble des producteurs mauriciens, à travers le Syndicat des sucres, dans une démarche d'amélioration continue et de relations plus directes entre les producteurs et les clients finaux.

Xavier Astolfi, Directeur général de Cristal Union, présent sur place pour signer le partenariat, indique : « *Nous sommes très heureux de reconduire, pour la quatrième fois depuis 2015, notre partenariat avec le Mauritius Sugar Syndicate. En 10 ans, nous avons su établir un véritable partenariat de confiance.* »

Pierre-Henri Dietz, Directeur Général de Cristalco, précise : *« Les sucres mauriciens disposent de nombreux atouts, et notamment leur grande qualité et durabilité. La gamme de sucres de canne spéciaux mauriciens est par ailleurs très large, ce qui permet de compléter notre gamme de produits pour nos clients et nos marques. »*

Devesh Dukhira, CEO du Mauritius Sugar Syndicate, conclut :
« Ce partenariat a consolidé la valeur du sucre mauricien sur le marché européen. Il enrichit la gamme de produits commercialisés par Cristalco, qui a par ailleurs réussi à mettre en avant les spécificités uniques de nos sucres de canne. Cette coopération est guidée par les principes de transparence et de collaboration, et veille toujours à l'intérêt mutuel des parties. »

A propos de Cristal Union :
Le Groupe Cristal Union figure parmi les premiers producteurs européens de sucre et d'alcool. Il est principalement implanté sur le territoire français et réalise une part significative de ses ventes à l'étranger. Le Groupe rassemble 2 000 collaborateurs et 9 000 coopérateurs. Sa gouvernance, son organisation et son fonctionnement reposent sur le modèle coopératif.
https://www.cristal-union.fr

A propos du Mauritius Sugar Syndicate :
Le Mauritius Sugar Syndicate, créé à Maurice en vertu d'une loi du Parlement, regroupe tous les producteurs sucriers de Maurice, comprenant les 3 usines, une vingtaine d'entreprises agricoles et quelques 7,500 planteurs indépendants. Il assure la commercialisation du sucre avec pour objectif de maximiser les recettes nettes provenant de ces ventes et de les redistribuer aux membres concernés.
https://mauritiussugar.mu

Contact Presse : Eve-Marie Laporte – 06 28 59 21 04 – emlaporte@cristal-union.fr